



PURIFIER ENSEMBLE L'HUILE, LE GAZ ET L'EAU

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## PROSEP RAPPELLE À SES ACTIONNAIRES LA DATE D'EXPIRATION DES DROITS ÉMIS PAR LA SOCIÉTÉ

**MONTRÉAL (QUÉBEC), le 18 août 2009** - ProSep Inc. (TSX : PRP), qui se consacre à fournir des solutions de traitement à l'industrie pétrolière et gazière, a rappelé aujourd'hui à ses actionnaires ordinaires que, conformément à l'émission de droits annoncée auparavant, tous les détenteurs de droits doivent remettre leurs certificats de droits accompagnés du paiement total du prix de souscription à l'agent de souscription de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc., avant la date d'expiration des droits, soit le 20 août 2009 à 16 h (heure locale à l'endroit de l'exercice au Canada). Des détails à ce sujet sont fournis dans le prospectus simplifié qui a été envoyé par la poste aux actionnaires admissibles inscrits en date du 24 juillet 2009, lequel peut aussi être consulté sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ainsi que sur le site Web de la Société sous la rubrique « nouvelles et investisseurs ».

### À propos de ProSep Inc.

Les activités de ProSep Inc. consistent à fournir des solutions de traitement à l'industrie pétrolière et gazière. ProSep conçoit, met au point, fabrique et commercialise des technologies pour séparer les hydrocarbures, l'eau et le gaz issus de la production pétrolière et gazière. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.prosepinc.com](http://www.prosepinc.com).

### Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs concernant notamment les activités et la performance financière prévue de ProSep Inc. Ces énoncés se fondent entre autres sur les hypothèses, attentes, estimations, objectifs, plans et intentions actuels de la Société concernant les produits et les charges, sur les contextes économique et sectoriel dans lesquels la Société exerce ses activités ou qui pourraient avoir une incidence sur celles-ci, sur la capacité de la Société à attirer de nouveaux clients et consommateurs, ainsi que sur ses frais d'exploitation, ses matières premières et ses approvisionnements en énergie, lesquels sont tributaires d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs se caractérisent habituellement par l'emploi du conditionnel, de mots tels que « croire », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « avoir pour objectif » ou « continuer », ainsi que par l'emploi de ces mots à la forme négative et de mots ou d'expressions semblables. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des conclusions, prévisions ou projections énoncées dans de telles informations prospectives. Les prévisions faites dans ces énoncés sont tributaires d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte qu'elles diffèrent sensiblement des résultats réels. Les facteurs susceptibles de provoquer de tels écarts comprennent notamment la capacité de la Société à mettre au point, fabriquer et commercialiser avec succès de l'équipement et des services à valeur ajoutée, la disponibilité des fonds et des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et de ses projets, les changements apportés aux lois et aux règlements, la concurrence, les avancées technologiques, des modifications apportées aux politiques gouvernementales et économiques, l'inflation et le contexte économique général des secteurs géographiques dans lesquels ProSep Inc exerce ses activités. Ces facteurs, ainsi que d'autres, requièrent un examen attentif; il serait donc inapproprié de se fier indûment aux énoncés prospectifs.*

-30-

### Renseignements :

ProSep Inc.

Jacques L. Drouin

Président et chef de la direction

514-522-5550, poste 226

[jdrouin@prosepinc.com](mailto:jdrouin@prosepinc.com)

Patrice Daignault

Chef de la direction financière et secrétaire corporatif

514-522-5550, poste 235

[pdaignault@prosepinc.com](mailto:pdaignault@prosepinc.com)